

Contact : tél. 03 83 59 09 32 mail : lerlegales@estrepublikain.fr

ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES

158007600

Les journaux « L'Est Républicain et Vosges Matin » sont officiellement habilités à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de Meuse, du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Selon l'Arrêté du 21 décembre 2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales ; sur la base de la ligne de référence définie en millimètres à l'article 2, le prix du millimètre est 1.82€ HT pour l'année 2019.

Avis publics

Commune de Colombier-Fontaine

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération du conseil municipal en date du 4 avril 2019, la commune de Colombier-Fontaine a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Par cette délibération, le conseil municipal a précisé les objectifs de la révision et a défini les modalités de concertation de la population. Cette délibération est affichée en mairie.

Le dossier de concertation est tenu à la disposition du public à la mairie, aux heures et jours d'ouverture habituels.

Un registre inséré au dossier permet de recueillir les remarques et propositions éventuelles.

158641300

**SOYEZ INFORMÉ
GRATUITEMENT
PAR MAIL DE CHAQUE
NOUVEL AVIS DE MARCHÉ**

 **francemarchés.com**
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS

Publicités juridiques

EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement du 24 juin 2019, le tribunal de grande instance de Belfort a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire de la SCI DU FOUR, dont le siège social est sis 38 B, rue des Perches, 90000 Belfort, représentée par son gérant, Nordine MEHIGUENI, demeurant 14, rue du Four, 70400 Héricourt.

Pour extrait, Belfort, le 25 juin 2019
Le greffier

158602100

Vie des sociétés

Constitutions de sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par M^e Jacqueline CUENOT-STALDER, notaire, titulaire d'un Office notarial à Morteau (Doubs), 11, rue du Clos-Jeune, le 27 juin 2019, a été constituée une société civile immobilière, ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers.

La dénomination sociale est : Les 5 Abeilles.

Le siège social est fixé à : Grand'Combe-Châteleu (25570), 15, lieu dit « La Moilleseule ».

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : mille deux cents euros (1.200 euros), constitués exclusivement d'apports en numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : M. Jean-Pierre FRIGO et M^{me} Nathalie EQUENOT.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Besançon.

Pour avis, le notaire

158750700

POUR TOUS VOS CONCERTS / SPECTACLES / THÉÂTRES / RANDONNÉES / EXPOSITIONS
CONFÉRENCES / BROCANTES / STAGES / SPORTS / JEUX & CONCOURS / BALS & REPAS

PAR ICI LES SORTIES !



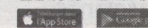
4 SUPPORTS POUR ANNONCER VOS MANIFESTATIONS*
ESTREPUBLICAIN.FR/LOISIRS/OFFRES-ORGANISATEURS

pour **Sortir**

**L'EST
REPUBLICAIN**



estrepublikain.fr/pour-sortir



Annonces légales

TRANSMETTEZ VOS FICHIERS



**AU
FORMAT
WORD**

lerlegales@estrepublikain.fr